



FANTIC DAYS 2026 – 30 & 31 MAI CUGES-LES-PINS 13

Organisation : Fantic-Motor Club de France / MSO / MC Gemenos

Localisation : M.S.O - Domaine des espèces - Route de Riboux - 13780 Cuges les Pins

Programme : terrain de cross, spéciale d'enduro, zones de trial, randonnée, exposition, repas commun en salle le samedi soir.

Déroulement approximatif :

Un programme détaillé vous sera remis à votre arrivée.

L'ouverture des festivités Fantic se fera dès le samedi matin

Exposition de motos Fantic-Motor

Randonnée

Accès aux zones de trial et à la spéciale enduro

Samedi midi : auberge espagnole*.

Samedi après midi : randonnée

Samedi soir : tombola / apéritif / repas commun en salle sur place

Dimanche matin : zones et spéciale, randonnée (env 1h30)

Dimanche midi : auberge espagnole. Un barbecue sera à disposition au chalet MSO sous la surveillance d'un « officiel » (pas de barbecue toléré ailleurs).

Dimanche après-midi : randonnée

Douches et toilettes disponibles

Attention : les motos et pilotes doivent être en règle (carte-grise, permis, assurance) Des contrôles seront effectués.

**par rapport aux autres éditions, il ne sera pas possible d'utiliser un bbq à flamme le samedi midi*

Tarifs :

Le tarif demandé (pour les personnes n'ayant pas leur carte au Fantic-Motor Club de France :

€45.00 pour un pilote et sa moto (passe 2 jours) (€30 pour le samedi ou le dimanche seul)

€20.00 pour un accompagnant

Ce tarif comprend le repas du samedi soir et l'entrée sur site.

Le couchage n'est pas inclus. L'aire camping/camping-cars est gratuite.

Pour toute question supplémentaire ou demande de précision :

club-fantic@orange.fr

Nom..... Prénom.....

Email..... Tel.....

Whatsapp : Oui/Non.....

(pour diffuser les dernières infos, pour poser vos questions)

Nom, prénom du (des) accompagnant(s).....

Moto(s) (marque et modèle).....

-Entrée pilote/moto €45.00 (pass deux jours)

Accompagnant(s) x €20.00 =

-Entrée pilote/moto €30 (pour le dimanche seul)

Accompagnant (gratuit pour le dimanche seul)

Total : €.....

Paypal : club-fantic@orange.fr (merci de choisir le paiement sans taxe)

Chèque à l'ordre de Fantic Motor Club de France

Adressé à :

Darras Chris

18 Route D49

91690 Boissy-La-Rivière

Attention : votre inscription ne pourra être enregistrée si le règlement de la manifestation n'est pas retourné signé précédé de la mention lu et approuvé.

RÈGLEMENT FANTIC DAYS 2026

Côté pilote :

Les pilotes doivent être en possession du permis de conduire en rapport avec leur véhicule et porter les équipements requis par la loi.

Les pilotes s'engagent à rouler en pleine connaissance de leurs capacités physiques et sanitaires. Le casque est OBLIGATOIRE, en toutes circonstances.

Côté moto :

Les motos doivent être homologuées, avoir leur carte grise et être assurées.

Les motos (hors Fantic-Motor) ne sont pas admises après 1985 (année/modèle).

Pas d'échappement libre

Les motos de cross ne sont pas admises à rouler lors de cet événement pour raison d'assurance (hors terrain de cross).

Nous roulerons en zone sensible, les pilotes s'engagent à rester dans les parties, chemins, zones balisées par les organisateurs qui se réservent le droit d'expulser toute personne retrouvée en dehors du balisage ou ayant un comportement irresponsable.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident causés par le pilote et sa moto.

Des contrôles seront en place aux entrées de la manifestation

OBLIGATOIRE

Votre signature précédée de la mention « lu et approuvé »